



RIPOSTE A L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS AU CONGO

DATE DE NOTIFICATION DU 1 ^{ER} CAS	14 MARS 2020
DATE DE COLLECTE DES DONNEES	30 AVRIL 2020
DATE DE PUBLICATION	01 MAI 2020

I. FAITS SAILLANTS

- Huit nouveaux cas enregistrés tous à Pointe-Noire ;
- Un nouveau cas guéri à Brazzaville ;
- Message à la Nation de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat en rapport avec la riposte à la pandémie à Covid-19 dans notre pays.**

II. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 30 AVRIL 2020

AU NIVEAU MONDIAL

Nombre de cas confirmés	3 090 445
Cas confirmés dans les dernières 24H	71 839
Nombre total des décès	217 769
Nombre de décès dans les dernières 24H	9 797
Taux de létalité	7,04%

EN AFRIQUE

Nombre de cas confirmés	36 284
Cas confirmés dans les dernières 24H	1 903
Nombre total des décès	2 620
Nombre total des décès dans les dernières 24H	53
Taux de létalité	7,22%
Nombre de pays touchés	52 sur 54

EN AFRIQUE CENTRALE

Nombre de cas confirmés	3 257
Cas confirmés dans les dernières 24H	66
Nombre total des décès	99
Nombre de décès dans les dernières 24H	4
Taux de létalité	3,03%

AU CONGO

Nombre de cas confirmés	229
Cas confirmés dans les dernières 24H	8
Nombre de cas de contamination locale	193
Nombre de cas guéris	25
Nombre de décès dans les dernières 24H	0
Nombre total des décès	10
Taux de létalité	4,4%



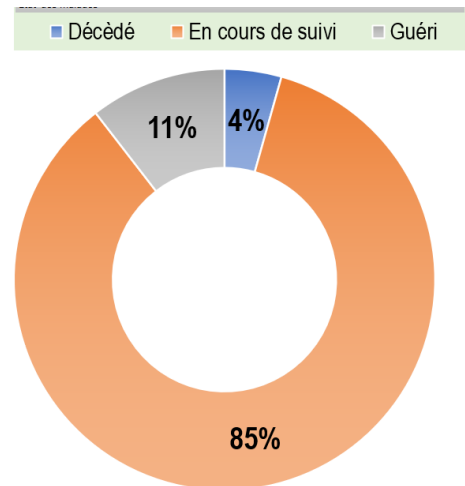
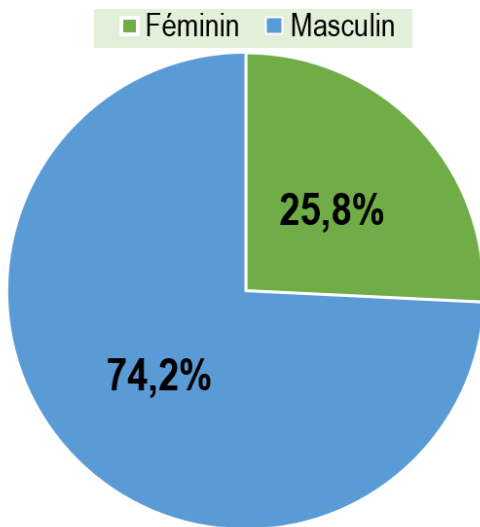
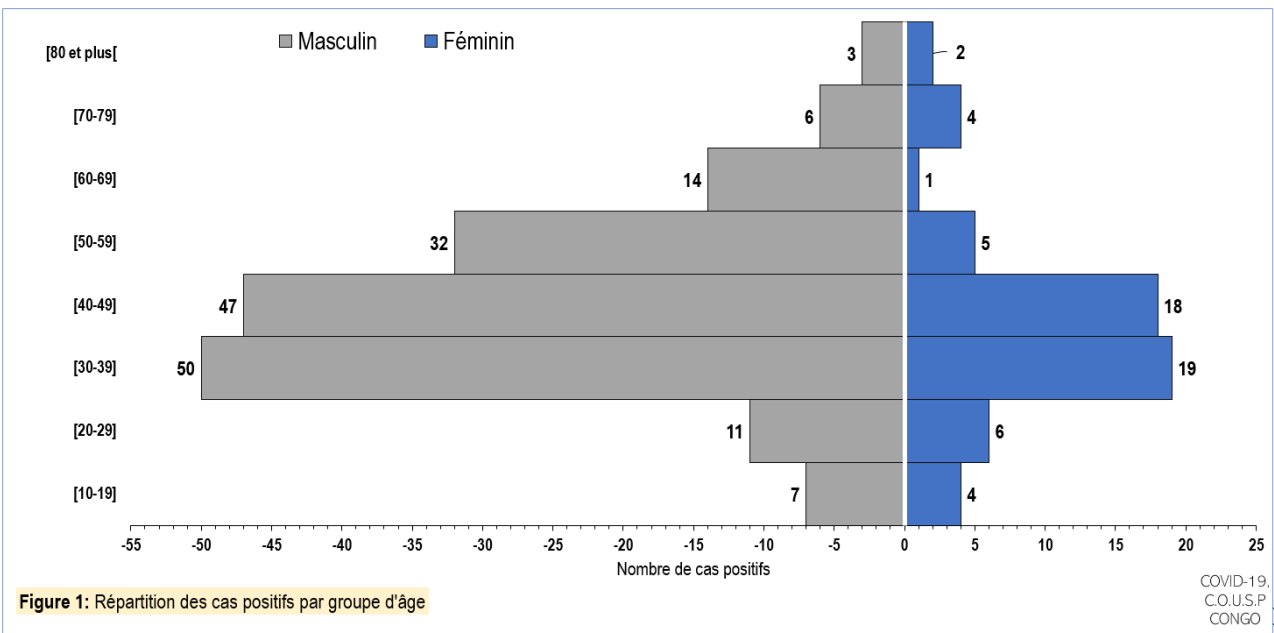
TABLEAU 1 : Répartition des cas confirmés de COVID-19 selon le sexe par département et district sanitaire au Congo du 14 mars au 30 avril 2020

DEPARTEMENT	DISTRICT SANITAIRE	SEXE		TOTAL CAS CONFIRME	NOUVEAUX POSITIFS DU 30/04/2020
		Féminin	Masculin		
Brazzaville	Bacongo	2	4	6	0
	Djiri	6	15	21	0
	Madibou	5	5	10	0
	Makélékélé	6	13	19	0
	Mfilou	0	5	5	0
	Moungali	10	16	26	0
	Ouenze	5	17	22	0
	Poto-Poto	8	8	16	0
	Talangai	3	17	20	0
	Total		45	100	145
Pointe-Noire	Loandjili	1	6	7	0
	Lumumba	3	27	30	2
	Mongo-Mpoukou	1	19	20	3
	Mvoumvou	1	2	3	2
	Tie-Tie	2	3	5	1
	Ngoyo	0	10	10	0
	Total		8	67	75
Pool	Ignié- Ngabé	0	2	2	0
	Kintélé	1	1	2	0
	Total	1	3	4	0
Cuvette	Oyo - Alima	1	0	1	0
Sangha	Ouessou	1	0	1	0
Kouilou	Hinda-Loango	3	0	3	0
CONGO		59	170	229	8



TABLEAU 2 : Indicateurs de surveillance et de prise en charge des cas de COVID-19 au Congo du 14 mars au 30 avril 2020

INDICATEURS	DANS LES 24 HEURES	CUMUL AU 30 AVRIL 2020	OBSERVATIONS
Nombre de cas parmi le personnel soignant	0	8	
Nombre de contacts	0	843	
Nombre de contacts testés	71	663	
Nombre de contacts suivis	72	765	
Nombre de cas suspects	71	1 117	
Nombre de cas suspects testés	71	1 092	
Nombre de tests réalisés	72	1 315	
Nombre de prélèvements faits	71	1 651	
Nombre de cas hospitalisés	0	82	
Nombre de cas suivis à domicile	8	112	
Nombre de cas graves	0	4	
Nombre cas symptomatiques	0	88	
Nombre cas asymptomatiques	8	102	
Nombre de cas guéris	1	25	
Nombre de décès	0	10	
Nombre de cas évadés	0	3	
Nombre d'alertes	44	1 835	
Nombre de passagers en quarantaine	0	415	
Nombre d'interventions réalisées par les EIR	8	134	Il s'agit d'interventions liées aux prélèvements, aux transferts et aux supervisions des DS/DDS
Nombre d'EIR fonctionnelles	20	20	BZV= 13 ; DDS-PN=2; DDS-SN=1; DDS-Pool=3; DDS-Kouilou= 1



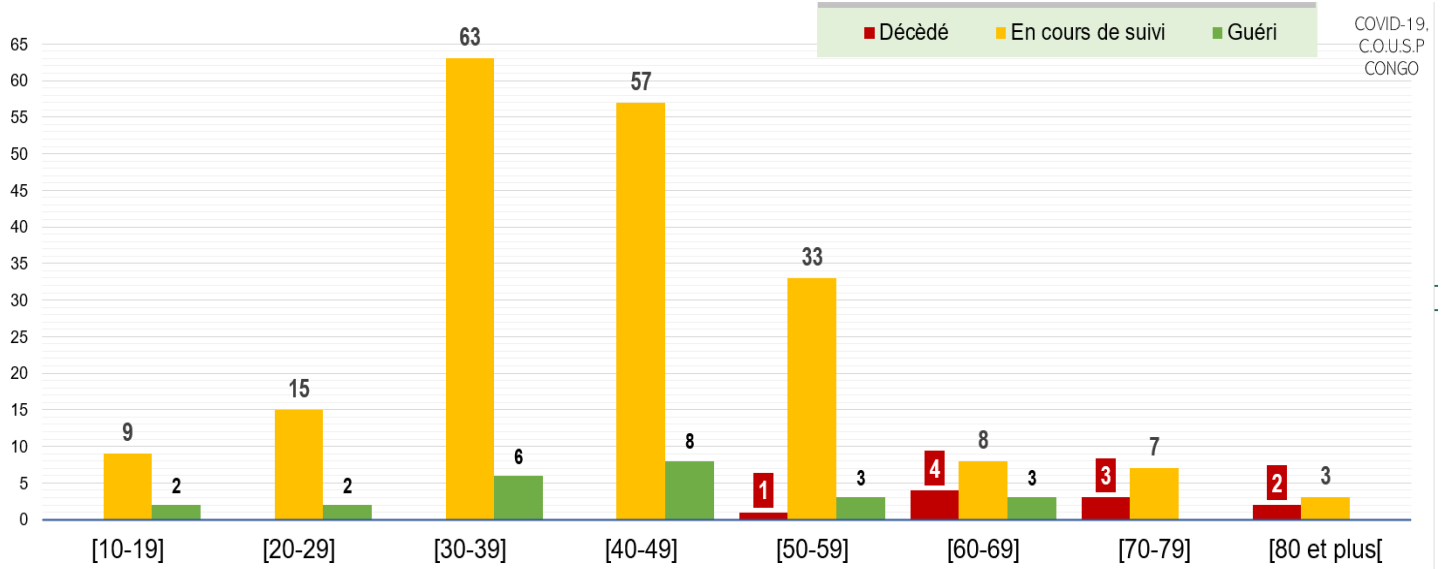
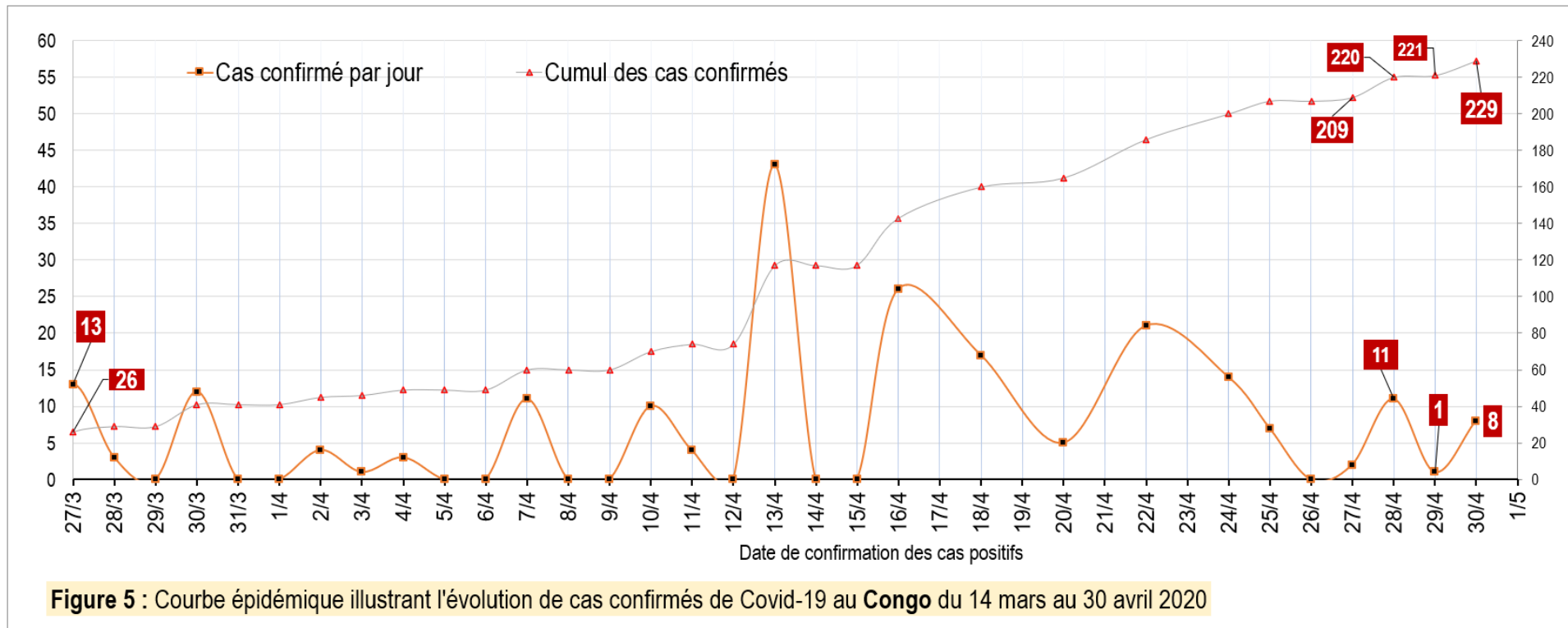


Figure 4: Répartition des cas positifs par tranche d'âge selon le statut



MALADIE A CORONAVIRUS (COVID-19)

SITREP N°31 – 01 MAI 2020



MALADIE A CORONAVIRUS (COVID-19)

SITREP N°31 – 01 MAI 2020

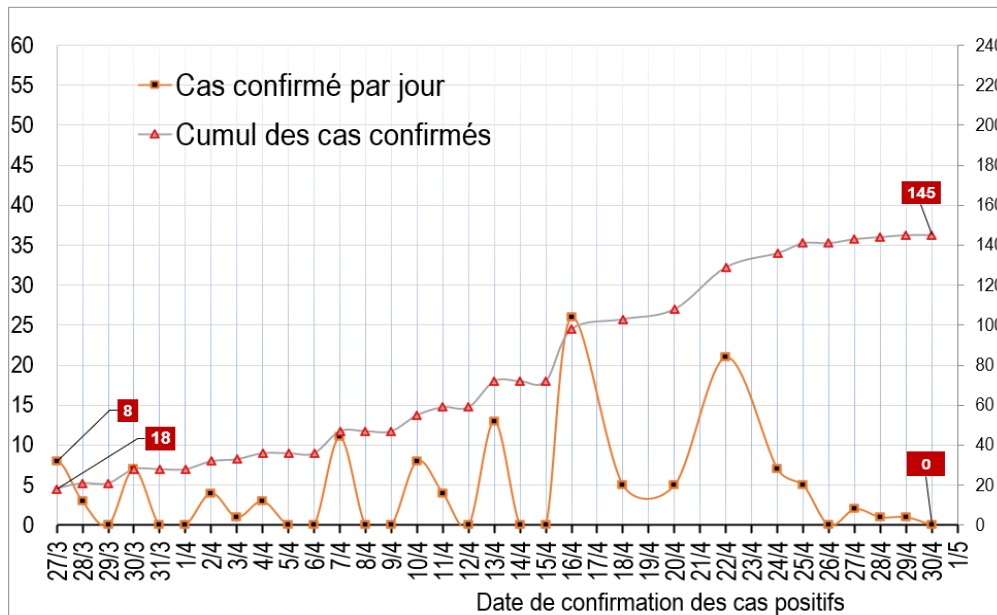


Figure 6 : Courbe épidémique illustrant l'évolution de cas confirmés de Covid-19 à Brazzaaville du 14/3 au 30 avril 2020

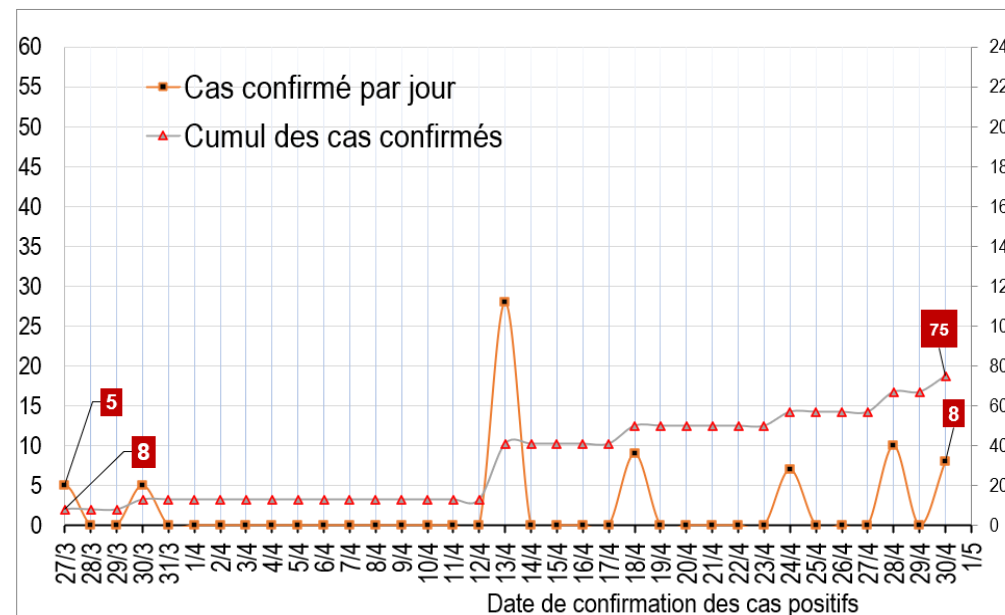


Figure 7 : Courbe épidémique illustrant l'évolution de cas confirmés de Covid-19 à Pointe-Noire du 14/3 au 30/4/2020



III. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RIPOSTE

LEADERSHIP ET COORDINATION :

- Message à la Nation de Son Excellence Denis SASOOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat avec comme mesures fortes :
 - la prolongation de l'Etat d'urgence sanitaire jusqu'au 10 mai 2020 ;
 - la prolongation du confinement à domicile de l'ensemble de la population jusqu'au 15 mai 2020 ;
 - le renforcement des moyens de la riposte clinique et biologique ;
 - Le port obligatoire du masque pour toute personne présente dans les espaces publics fermés ou ouverts ;
 - L'organisation des transferts monétaires au profit de 200 000 ménages les plus vulnérables.
- Tenue quotidienne de la réunion de coordination sous la direction de Mme la Ministre chargée de la santé.

SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE ET POINTS D'ENTREE (cf. indicateurs dans tableaux 1 et 2) :

- Suivi des contacts par les districts sanitaires de la direction départementale des soins et services de santé de Brazzaville ;
- Déploiement des équipes d'intervention rapide (EIR) pour les prélèvements et le transfert des malades dans les sites de prise en charge. Au total, 48 prélèvements ont été réalisés ;
- Supervision des activités de suivi des contacts par les EIR ;
- Gestion des alertes au niveau du call center ;
- Tenue des réunions quotidiennes de la commission nationale et des sous-commissions techniques.

LABORATOIRE

- Formation du personnel de laboratoire aux techniques de prélèvement d'échantillons dans le département du Kouilou ;
- Depuis le 25 février, 1 315 échantillons ont été analysés par PCR dont xxxx au laboratoire national de santé publique, yyyy à la Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale et zzzz au Laboratoire d'analyses biomédicales de Pointe- Noire.

PRISE EN CHARGE DES CAS

- Prise en charge des malades :194 cas confirmés sont pris en charge dans les sites de Brazzaville (128), de Pointe- Noire (61), du Kouilou (3), de Ouesso (1) et de la Cuvette (1).

COMMUNICATION DES RISQUES ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

- Sensibilisation de la population sur le port de masques ;

PREVENTION ET CONTROLE DES INFECTIONS

- Enterrements dignes et sécurisés (EDS) : à ce jour, 11 EDS ont été réalisés (8 confirmés et 3 suspects) ;
- Désinfection de Halls d'arrivée et départ de l'aéroport Maya-Maya, des bureaux d'AERCO, des Salles VIP Maya-Maya, du Commissariat de Police de Maya-Maya, de la Salle des Conférences



internationales du Parlement, de l'Etat-major de l'Armée de Terre et de 2 ménages des cas positifs

SECURITE :

- Sécurisation de 7 sites de mise en quarantaine à Brazzaville et Pointe- Noire, des sites de prise en charge et du centre d'opérations d'urgence en santé publique (COUSP) de Brazzaville.

LOGISTIQUE ET TRANSPORTS :

- Mise à disposition de 2 554 litres de carburant pour 17 ambulances, 8 Coasters, 1 Corbillard, 2 Toyota BJ, 3 Toyota Hilux, 1 Toyota Land Cruiser Prado ;
- Restauration des malades et personnes mises en quarantaine : 468 repas sont servis dans les différents sites.

FINANCES :

- Plaidoyer pour la mobilisation des ressources supplémentaires pour la riposte.

PRINCIPAUX DEFIS A RELEVER :

- Fonctionnement de tous les points d'entrée interdépartementaux ;
- Réduire les délais entre les alertes, le prélèvement des échantillons, la confirmation des cas et la prise en charge ;
- En l'occurrence, Prélèvement de tous les contacts dans les plus brefs délais ;
- Mobilisation générale pour un engagement communautaire intégrant tous les niveaux de la société ;
- Mobilisation des ressources additionnelles pour la préparation du pays ;
- Mobilisation des partenaires à soutenir les efforts de préparation du Gouvernement ;
- Organisation du système d'isolement des cas suspects ;
- Préparation des sites de prise en charge y compris le pré-positionnement des médicaments et autres produits médicaux ;
- Cartographie des barges des sociétés pétrolières à Pointe- Noire et dans le Kouilou.

PROCHAINES ETAPES

- Investigations et analyse des rumeurs pour un meilleur ciblage de la communication des risques ;
- Intensification des campagnes de sensibilisation des autorités décentralisées et des communautés ;
- Amélioration des conditions de mise en isolement et de suivi des cas suspects ;
- Renforcement des capacités de collecte et d'expédition sécurisée des échantillons de tous les cas d'infections respiratoires aiguës sévères (IRAS) dans tous les hôpitaux de base et les hôpitaux généraux des secteurs publics, privés et confessionnels ;
- Equipement des sites dédiés à la prise en charge ;
- Formation des personnels de santé des formations sanitaires et des points d'entrée dans la détection et la prise en charge des sujets suspects et cas ;
- Renforcement de la surveillance épidémiologique aux points d'entrée et de sortie des villes et villages.



MALADIE A CORONAVIRUS (COVID-19)

SITREP N°31 – 01 MAI 2020

